



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 14 septembre 2020** au Centre communautaire de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Maire: Brent Montgomery
Conseillers : Maureen Bédard
Raymond Bureau
David Hogan
Thomas Lavalée
Dorothy Noël

Absence : Shelley MacDougall

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :
Directrice générale et
secrétaire-trésorière : Heidi Lafrance
Responsable des travaux publics, des
bâtiments et des parcs : Dany Laberge
Inspecteur municipal : Stacy Gagné

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-09-20

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous. Aucun sujet n'est ajouté.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Séance ordinaire du 3 août 2020
- 4. Période de questions**
- 5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes**
- 6. Avis de motion et règlements**
 - 6.1. Adoption du règlement no 236 Règlement complémentaire au Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP – 223) et autres dispositions relatives aux compétences municipales
 - 6.2. Abrogation des règlements nos 119, 121, 137, 141, 157, 158, 184, 187, 196, 197, 206 et 214 qui sont remplacés par le règlement 236 Règlement complémentaire au Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP – 223) et autres dispositions relatives aux compétences municipales
- 7. Administration**

- 7.1. Octroi du contrat pour l'entretien ménager des édifices municipaux 1743, 1745 et 1754, boulevard Valcartier du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021
- 7.2. Approbation des dessins préliminaires des armoiries et du drapeau
- 7.3. Résolution de demande au gouvernement du Québec d'une programmation Accès-Logis

8. Finances

- 8.1. Comptes fournisseurs pour août 2020
- 8.2. Ajout d'un membre au compte VISA RBC Canada

9. Sécurité publique

- 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour août 2020

10. Travaux publics et hygiène du milieu

- 10.1. Rapport du responsable du Service des travaux publics
- 10.2. Octroi du contrat pour l'entretien hivernal des zones de réservoirs d'eau, parcs municipaux et rond-point
- 10.3. Octroi du contrat pour l'entretien hivernal des stationnements municipaux

11. Urbanisme et environnement

- 11.1. Rapport des permis délivrés pour août 2020
- 11.2. Rapport de l'inspecteur municipal
- 11.3. Dérogation mineure – lot 6 341 416
- 11.4. Contrôle biologique des insectes piqueurs – traitement automnal 2020

12. Loisirs, culture et vie communautaire

- 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

02-09-20

3.1 Séance ordinaire du 3 août 2020

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 3 août 2020.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

Correspondance du ministère des Transports concernant la zone scolaire devant l'école Valcartier Elementary (1748, boul. Valcartier) :

Le 17 août 2020, le ministère des Transports répond à la résolution 030320 demandant qu'une étude soit réalisée pour améliorer la circulation dans la zone scolaire devant l'école Valcartier Elementary. À cet égard, le MTQ est favorable à prolonger la zone scolaire jusqu'à une longueur de 120 mètres. De plus, afin de sécuriser la traverse de

piétons, des feux rectangulaires à clignotements rapides seront installés, ce qui permettra d'améliorer la visibilité notamment en présence de piétons.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

03-09-20

6.1 Adoption du règlement no 236 Règlement complémentaire au Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP – 223) et autres dispositions relatives aux compétences municipales

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance ordinaire du Conseil tenue le 3 août 2020 ;

Considérant qu'un projet de règlement no 236 Règlement complémentaire au Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP – 223) et autres dispositions relatives aux compétences municipales a été déposé à la séance ordinaire du Conseil tenue le 3 août 2020;

Considérant qu'une copie du règlement no 236 a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance d'adoption du présent règlement et que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement ;

Considérant que la secrétaire-trésorière mentionne l'objet dudit Règlement et sa portée, séance tenante : le règlement comporte différentes règles visant à assurer la sécurité, la quiétude et la qualité de vie des résidents de la municipalité en complémentaire du RHSPPPP (223);

Considérant que des copies du règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le règlement no 236 Règlement complémentaire au Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP – 223) et autres dispositions relatives aux compétences municipales.

04-09-20

6.2 Abrogation des règlements nos 119, 121, 137, 141, 157, 158, 184, 187, 196, 197, 206 et 214 qui sont remplacés par le règlement no 236 Règlement complémentaire au Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP – 223) et autres dispositions relatives aux compétences municipales

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'abroger les règlements nos 119, 121, 137, 141, 157, 158, 184, 187, 196, 197, 206 et 214 qui sont remplacés par le règlement no 236 Règlement complémentaire au Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP – 223) et autres dispositions relatives aux compétences municipales.

7. ADMINISTRATION

05-09-20

7.1 Octroi du contrat pour l'entretien ménager des édifices municipaux 1743, 1745, 1754, boulevard Valcartier du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021

ATTENDU QU'un appel d'offres par invitation a été envoyé le 13 août 2020 à cinq compagnies pour l'entretien ménager des édifices municipaux :

- Entretien commercial A.M. inc.
- Nettoyage CVS
- Jan-Pro

- SDD Services Danny Dubé inc.
- Spécialinet;

ATTENDU QUE SDD services Danny Dubé inc. a décliné l'invitation à soumissionner;

ATTENDU QUE quatre compagnies ont déposé une soumission et que celles-ci ont été ouvertes publiquement le 9 septembre 2020 à 11 h 05 :

Compagnie	Taux horaire (excluant les taxes)
Spécialinet	32,00
Nettoyage CVS	36,50
Entretien commercial A.M. inc.	42,00
Jan-Pro	Soumission jugée non conforme

ATTENDU QUE la soumission de Jan-Pro a été jugée non conforme étant donné que le prix de la soumission est annuel et non à un taux horaire, celle-ci a dû être rejetée;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat pour l'entretien ménager des édifices municipaux 1743, 1745 et 1754, boulevard Valcartier du 1 octobre 2020 au 30 septembre 2021 à Spécialinet à un taux horaire de 32,00 \$ excluant les taxes, incluant les produits d'entretien. Les travaux additionnels tels que le décapage et le cirage des planchers ne sont pas inclus dans le contrat. Le Maire et la directrice générale sont dûment autorisés à signer le contrat au nom de la Municipalité.

06-09-20

7.2 Approbation des dessins préliminaires des armoiries et du drapeau

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver avec quelques modifications les dessins préliminaires pour les armoiries et le drapeau de Saint-Gabriel-de-Valcartier proposés le 3 septembre 2020 par l'autorité héraldique du Canada.

07-09-20

7.3 Résolution de demande au gouvernement du Québec d'une programmation Accès-Logis

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

8. FINANCES

08-09-20

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois d'août 2020

ATTENDU QUE la séance du conseil de septembre se tient le 14 septembre en raison du jour férié de la fête du Travail;

ATTENDU QUE pour éviter des frais d'intérêts sur les factures dues par la municipalité;

ATTENDU QUE le Maire a préalablement approuvé la liste des comptes et que ceux-ci ont été payés en date du 8 septembre 2020;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé la liste des comptes à payer du mois d'août 2020;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, tel que certifié par la secrétaire-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'août 2020 totalisant la somme de 373 134,87 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

09-09-20

8.2 Ajout d'un membre au compte VISA RBC Canada

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De décréter une ligne de crédit d'affaire Visa pour un maximum de 15 000 \$ à la Banque Royale du Canada pour les achats de la Municipalité sur 10 cartes avec une limite de crédit de 1 500 \$ chacune. Les employés suivants sont autorisés à acheter des fournitures pour la Municipalité après approbation de la direction générale :

- Mme Margaret Baker;
- Mme Bonnie Chassé;
- Mme Pamala Hogan;
- M. Stacy Gagné
- M. Dany Laberge;
- Mme Heidi Lafrance;
- M. Denis Marceau;
- Mme Carolyn McCarthy;
- Mme Mélissa Ouellet;
- Mme Sandra Woodbury.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour août 2020

Un total de 23 appels a été reçu pendant le mois d'août 2020 :

6	Médical
2	Accident
0	Alarme incendie
1	Fausse alarme
13	Divers
1	Travaux publics – urgence

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du Responsable du Service des travaux publics – M. Dany Laberge

M. Dany Laberge fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics. En voici un résumé :

Des réparations majeures imprévues devront être réalisées sur le tracteur et le camion benne 6 roues dans les prochaines semaines. Ces travaux n'étaient pas prévus au budget, mais ont été autorisés par les élus.

Composition d'une équipe de travail pour faire une étude sur les limites de vitesse sur les routes de la Municipalité :

Le comité suivant est formé :

- Dany Laberge, contremaître Service des travaux publics
- Maureen Bédard, élue
- Dorothy Noël, élue
- Brian Monaghan, résident
- Les membres du Comité consultatif d'urbanisme seront invités, sans obligation, à se joindre à ce comité

Mission : uniformiser les limites de vitesse sur le territoire

Composition d'une équipe de travail pour faire une étude sur l'aménagement des parcs municipaux :

Le comité suivant est formé :

- Dany Laberge, contremaître Service des travaux publics
- Stacy Gagné, inspecteur municipal
- Raymond Bureau, élu
- Thomas Lavallee, élu

Mission : trouver des solutions permanentes aux différents problèmes dans les parcs municipaux (Pont Clark et les deux accès à la rivière Jacques-Cartier via Redmond), notamment le stationnement et la sécurité.

Lien entre la rue Caroline et le secteur du Lac Roland par le lot 3 985 968 appartenant à la Municipalité :

Des résidents de la rue Caroline et du secteur du Lac Roland ont demandé à la Municipalité d'aménager un lien piétonnier entre les deux quartiers via le lot 3 985 968 pour que les enfants puissent traverser d'un secteur à l'autre en toute sécurité sans emprunter la 5^e Avenue.

Après discussion, les élus désirent connaître le pouls des résidents du secteur. Un sondage sera réalisé afin de connaître l'intérêt des citoyens du secteur visé avant de prendre une décision sur ce sujet.

10.2 Octroi du contrat pour l'entretien hivernal des zones de réservoirs d'eau, parcs municipaux et rond-point

ATTENDU QU'un appel d'offres par invitation a été envoyé le 10 août 2020 à Déneigement Clay Boyd, Transport LMA Lapointe, Transport Ronald Murphy enr.,

Excavation Yves Bergeron enr. et Transport Eric Monaghan inc. pour l'entretien hivernal des zones de réservoirs d'eau, parcs municipaux et rond-point;

- Zone de réservoir – secteur boulevard St-Sacrement;
- Zone de réservoir – chemin Redmond (secteur pont Redmond);
- Réservoir secteur 5^e Avenue (entre les numéros 87-90, 5^e Avenue);
- Parc municipal (secteur du pont Clark);
- Parc municipal (secteur privé Sommet Bleu);
- Rond-point sur la route 371 (limites de Stoneham-et-Tewkesbury)

ATTENDU QU'un entrepreneur a déposé une soumission et que celle-ci a été ouverte publiquement le 3 septembre 2020 à 11 h 05.

	Saison hivernale 2020-2021	Saison hivernale 2021-2022	Saison hivernale 2022-2023	Total (excluant les taxes)
Déneigement Clay Boyd	3 300,00	3 400,00	3 500,00	10 200,00

ATTENDU QUE la soumission a été analysée et jugée conforme aux documents d'appel d'offres.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer un contrat de trois (3) ans à Déneigement Clay Boyd (2633-5133 Québec inc.) pour le déneigement des réservoirs d'eau, parcs municipaux et rond-point pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, et ce, au montant de 10 200 \$ excluant les taxes. Le Maire et la directrice générale sont dûment autorisés à signer le contrat au nom de la Municipalité.

11-09-20

10.3 Octroi du contrat pour l'entretien hivernal des stationnements municipaux

ATTENDU QUE l'entretien du stationnement du Centre communautaire sera différent cette année en raison du repositionnement de la patinoire et de l'agrandissement du stationnement;

ATTENDU QU'une estimation pour l'entretien hivernal des stationnements municipaux (hôtel de ville et Centre communautaire, garage municipal et caserne, complexe multifonctionnel et à l'église Unie – centre d'entraînement SSI) a été demandée à l'entrepreneur qui a effectué ces travaux au cours des trois dernières saisons hivernales, c.-à-d. Excavation Yves Bergeron enr.;

ATTENDU QUE Excavation Yves Bergeron enr. était le seul soumissionnaire lors du dernier appel d'offres pour ledit contrat en 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer un contrat d'une année à Excavation Yves Bergeron enr. pour le déneigement des stationnements municipaux pour la saison hivernale 2020-2021, et ce, au montant de 11 830 \$ excluant les taxes. Advenant l'éventualité où la neige devait être déplacée, ce service ne fait pas partie du présent contrat. Le Maire et la directrice générale sont dûment autorisés à signer le contrat au nom de la Municipalité.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois d'août 2020

Un total de 6 permis ont été délivrés pour le mois d'août 2020 :

1	Agrandissement résidentiel
1	Rénovations

3	Bâtiment complémentaire
1	Installation septique

11.2 Rapport de l'Inspecteur municipal – Stacy Gagné

M. Stacy Gagné fait un rapport verbal des activités du Service d'urbanisme. En voici un résumé :

12-09-20

Correctif d'un fossé de drainage mitoyen (lots 4 105 379 et 4 105 382) au Domaine des Plateaux :

ATTENDU QU'une servitude de drainage des eaux et de passage existe sur le lot 4 105 382 en faveur du lot 4 105 379 appartenant à la municipalité sous le numéro 16 051 918;

ATTENDU QUE ce fossé avait été mal positionné;

ATTENDU QUE le fossé, une fois déplacé, améliorera l'efficacité d'entretien par nos équipes de voirie;

ATTENDU QUE le fossé sera plus sécuritaire avec une dénivellation réduite;

ATTENDU QUE la conception du fossé assurera sa pérennité.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Municipalité mandate et paie les frais des professionnels en ingénierie et en arpentage pour assurer une qualité des travaux;

QUE le fossé soit implanté selon la servitude de drainage des eaux;

QUE le propriétaire du lot 4 105 382 paie les frais d'aménagement ainsi que le matériel nécessaire pour les travaux qui seront effectués sur son terrain, et ce, selon les directives fournies par les professionnels mandatés par la municipalité.

11.3 Demande dérogation mineure – lot 6 341 416

La demande de dérogation mineure est annulée, car elle ne répond plus aux critères d'une demande de dérogation.

13-09-20

11.4 Contrôle biologique des insectes piqueurs – traitement automnal 2020

ATTENDU QUE firme Conseillers forestiers Roy a déposé une offre de services pour effectuer un traitement automnal des insectes piqueurs dans l'optique de diminuer la densité larvaire dans les cours d'eau principaux avant le dégel au printemps, et ce, pour le prix et la somme de 6 000,00 \$ excluant les taxes;

ATTENDU QUE les membres du conseil sont d'avis que ce service est nécessaire afin de maintenir un contrôle des insectes piqueurs;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De mandater la firme Conseillers forestiers Roy pour effectuer un traitement automnal des cours d'eau, et ceci, pour le prix et la somme de 6 000,00 \$ plus les taxes applicables.

La conseillère Maureen Bédard s'oppose à ce traitement, celle-ci est plutôt en faveur de laisser la nature suivre son cours. Elle demande aux élus de prendre connaissance des plus récentes études concernant le bti et de s'informer les nouvelles techniques de contrôle des insectes piqueurs offertes.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge

Mme Laberge a déposé son rapport à la directrice générale avant la séance tenante. En voici un résumé :

Les activités automnales de sports et loisirs reprennent graduellement selon les recommandations de la Santé publique.

Camp de jour 2020 :

En considérant les enjeux et les directives imposées en raison de la COVID-19, le prix réduit de 25% pour les inscriptions, l'absence de transports et le coût réduit des activités spéciales, le déficit additionnel pour le camp de jour 2020 est de 1 800 \$.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 26 août 2020.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 16 septembre 2020 à 19h.

14. AFFAIRES DIVERSES

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 22 h 15.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.